

L'autre sera affecté aux services techniques allemands.

Les hommes de plus de cinquante ans pourront reprendre leur emploi. Ceux de plus de quarante travailleront dans les services de la Communauté.

Les autres, cinquante environ, sont constitués en un groupe nouveau qui ne quittera pas Tunis et travaillera au Port.

Je répartis aussitôt dans les services les hommes laissés à ma disposition, ceux de plus de quarante ans.

Je choisis parmi eux un contrôleur, Emile Hayoun, qui assumera les fonctions de Chef du casernement.

Il remplira cette tâche ingrate d'une façon impeccable.

### 9 Janvier

Une véritable émeute s'est produite ce matin rue d'Alger devant le gueuloir.

Vers onze heures, deux cents travailleurs de l'Aouina se présentent très excités et profèrent des insultes et des menaces contre le service du recrutement et surtout contre son chef.

Georges Krief, Natal, Attias essayent de les calmer, mais c'est peine perdue. Les manifestants redoublent de violence.

J'accours aussitôt et je cherche à comprendre.

Ces travailleurs ont été avisés le matin par les Autorités Allemandes qu'ils étaient mutés et dirigés sur Bizerte. Ils doivent se présenter à la gare à quatorze heures.

Je m'évertue à leur expliquer que nous ne sommes pour rien dans cette décision dont nous n'avions pas connaissance.

Peine perdue.

« Nous ne partirons pas, même si l'on vous fusille tous. Commencez par envoyer les planqués ».

Les « planqués ». Encore un mot qui fait fortune et que nous entendrons souvent.

Je circule au milieu de cette foule hurlante, mais ma voix est couverte ; je me demande comment se terminera cette scène pénible.

Soudain un bref commandement en allemand.

Le commandant Zaewecke et le capitaine Pohl, se rendant à la Communauté sont venus voir ce qui se passe.

Je regrette qu'ils aient été témoins de cette scène de famille. J'explique en quelques mots de quoi il s'agit, m'efforçant d'excuser l'attitude de mes hommes.

Le commandant leur ordonne aussitôt de se mettre en rang, les conduit au casernement.

Personne ne bronche.

Il leur déclare que leur transfert a été décidé par les Autorités Allemandes et qu'ils doivent s'exécuter.

Ceux qui désobéiront seront sévèrement punis.

L'après-midi, il y a quarante-quatre manquants à la gare.

On les oubliera.

Sur le quai, un travailleur, un cocher, me prend à partie avec une violence dépassant toute mesure, me défie, m'insulte.

J'en suis réduit à faire le coup de poing au milieu d'une foule qui vocifère. Bismut accourt à la rescousse.

Finalement mon antagoniste qui a la joue marquée se calme.

Ses camarades l'entraînent.

Nous deviendrons par la suite de bons amis.

C'est la loi du milieu.

### 10 Janvier

La Kommandantur nous avise que l'on nous accorde des laissez-passer pour cinq camions et un pour une voiture ambulance.